

réflexion que cette notion a suscité (pas de moins de neuf commissions ou études officielles) et l'importance des diverses réformes organisationnelles entreprises pour mettre en œuvre ces programmes. Tous ces éléments indiquent que, bien que diffuses, les préoccupations de sécurité se traduisent par une grande activité et l'injection de ressources croissantes.

Enfin, Fortmann et Lefebvre ont passé en revue les premiers mois de l'Administration Bush pour tenter d'y trouver des indications sur son attitude à l'égard de ce dossier. D'une part, le gouvernement américain semble avoir donné toutes les preuves de sa volonté d'aller de l'avant dans la mise en œuvre des programmes associés au *Homeland Defense*. Non seulement le discours est-il explicite, mais plusieurs initiatives ont-elles été lancées, y compris dans le dossier du bouclier antimissile. Toutefois, les auteurs sont d'avis que le nouvel exécutif se confronte déjà à un certain nombre de difficultés (notamment celles évoquées plus haut) et, compte tenu des ressources malgré tout limitées dont elle dispose, il pourra difficilement traduire tous ses projets en réalisations concrètes.

b. Discussion

Au cours de la discussion qui a suivi, les participants se sont surtout attardés sur le contexte dans lequel a été formulé le concept de *Homeland Defense*. S'il n'est pas fondamentalement nouveau, le contexte est différent de celui dans lequel ont été formulés les approches isolationnistes ou unilatéralistes aux États-Unis. Pour certains, les programmes de *Homeland Defense* peuvent être interprétés comme une tentative d'adapter les politiques de sécurité pour faire face aux aspects négatifs et potentiellement dangereux de la mondialisation. Ces programmes illustrent bien les difficultés que pose ce phénomène pour le maintien de la souveraineté et la protection d'un territoire donné.

Plusieurs points spécifiques ont aussi été soulevés sur les trois thèmes suivants :

1. La situation du Canada

Quelques intervenants ont noté que le Canada n'est pas directement menacé, mais que cette situation peut changer rapidement. Si la nature des dangers qui planent actuellement sur le continent est difficile à évaluer, on doit, à tout le moins, reconnaître que la possibilité de voir émerger des menaces à la sécurité du Canada ou de l'Amérique du Nord augmente rapidement. D'autres ont fait remarquer que la principale menace qui pèse sur le Canada est, en fait, liée à la lutte contre ces menaces anticipées, puisqu'elle peut entraîner la remise en question de certaines dimensions de la souveraineté canadienne. Les programmes de *Homeland Defense* risquent, en effet, d'obliger le gouvernement canadien à sacrifier une partie de son pouvoir décisionnel au profit de la défense de l'Amérique du Nord.

2. La définition du concept de Homeland Defense

Bon nombre d'intervenants ont exprimé leur frustration face à la difficulté que pose l'absence de définition claire du concept de *Homeland Defense*. Le terme *Homeland* est ambiguë et soulève des questions qui touchent directement les Canadiens. Ainsi, plusieurs se sont demandés quelles